



**MUNICIPALITÉ**

**PREAVIS N° 01/2018**

**CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT POUR TRAVAUX URGENTS  
D'ASSAINISSEMENT ET D'AMELIORATION DE LA CUISINE ET DES SANITAIRES A  
L'AUBERGE COMMUNALE DE LA COURONNE**

---

Municipal responsable : Claude Hilfiker

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. Préambule**

Les problèmes récurrents d'odeurs d'égouts à l'intérieur et à l'extérieur de l'auberge communale de la Couronne persistent depuis plus de deux ans, ceci malgré de nombreuses études et mesures prises lors de différentes interventions de curage et d'étanchéification des collecteurs et regards d'eaux usées à l'intérieur du restaurant et de la partie abritant les chambres d'hôtels et également à l'extérieur. Ces problèmes existent également dans le couloir et un des appartements de la « Maison du Village » (rue du village 28B). Ceci nous a conduits à mandater un ingénieur sanitaire dont l'intervention a rendu nécessaire la fermeture du restaurant pendant tout le mois de mars 2018. Cette intervention implique entre autres la dépose de tout le mobilier du bar, de la cuisine et des sanitaires existants.

**2. Considérations**

Pour profiter de cette fermeture du restaurant afin d'offrir au nouveau gérant les meilleures conditions de travail possibles, et compte tenu également de remarques qui avaient été faites par certaines Conseillères et certains Conseillers au sujet de la taille de la cuisine, il est apparu important à la Municipalité de l'agrandir et de la mettre en conformité par rapport aux exigences d'hygiène actuelles. En particulier, il s'agit de sortir la plonge de la cuisine pour éviter un croisement entre le « propre » et le « sale », d'équiper la cuisine d'une cellule de refroidissement pour la conservation des denrées cuites et d'organiser un flux cohérent pour la vaisselle sale entrante vers la partie propre, soit en l'occurrence vers la zone de rangement et/ou vers la cuisine proprement dite.

Il est également prévu d'améliorer le bar, en le prolongeant, afin de pouvoir faire un bar type « comptoir » avec des chaises et la possibilité de servir des boissons et des petits en-cas.

La Municipalité a choisi, d'entente avec le nouveau gérant, d'installer la plonge à l'emplacement des sanitaires actuels. Ceci implique d'aménager de nouvelles toilettes et lavabo. Après avoir considéré toutes les options, la Municipalité a opté pour une installation de ces commodités dans les locaux de service actuels, soit plus précisément à la place de la chambre froide, ceci pour des raisons pratiques et économiques : présence d'eau chaude et froide, d'une prise pour les eaux usées et de possibilités de branchements électriques, ainsi que de ventilation. Avec cette variante, ces travaux peuvent être faits sans perte de temps et sans mettre en péril une exploitation continue de l'hôtel.

Nous avons également prévu un poste pour rendre les toilettes accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

### 3. Aspects financiers

Les coûts d'assainissements et d'amélioration de la cuisine et des sanitaires à l'auberge communale de la Couronne et travaux connexes peuvent être estimés comme suit (tous montants HT, sauf indication):

Rubrique	Prix en CHF
Identification des sources d'odeurs et travaux d'assainissements (20 jours à CHF 1'000.--)	25'000.--
Remise en état et réparations connexes (p.ex. carrelages etc.)	25'000.--
Amélioration de la Cuisine et extension (à l'emplacement des WC actuels) plus démontage chambre froide et achat de nouveaux frigos	45'000.--
Construction de deux WC et lavabo (à l'emplacement de la chambre froide)	40'000.--
Réaménagement et extension du bar	2'000.--
Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite	3'000.--
Accompagnement chantier et coordination	5'000.--
<b>Sous-Total</b>	<b>145'000.--</b>
Divers et imprévus 30% (y.c. réserve pour désamiantage éventuel)	43'500.--
Total:	188'500.--
TVA 7.7% :	14'515.--
<b>Total TTC :</b>	<b>203'015.--</b>
<b>Arrondi à</b>	<b>205'000.--</b>

Il est à noter qu'en anticipation des travaux d'assainissement et de remise en état, un montant de CHF 45'000.-- avait été mis au budget 2018 au titre de travaux d'entretien, plus CHF 4'000.-- d'honoraires et frais d'expertise.

Les montants du tableau ci-dessus ont été définis sur la base d'estimations et risquent d'évoluer pendant les travaux en fonction de ce qui devra être fait pour éliminer les odeurs, raison pour laquelle il a été prévu une marge de 30% pour les imprévus.

### 4. Conclusion

Ces travaux revêtent un caractère urgent, car il s'agit de pouvoir rouvrir le restaurant début avril 2018. Pour cette raison, certains travaux de diagnostic et assainissement ont d'ailleurs déjà dû être engagés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2018.

Ne pas faire les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la cuisine nous mettrait dans le risque de devoir opérer une fermeture ultérieurement afin de les réaliser, avec toutes les pertes d'exploitation et de loyers que cela entraînerait.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, la Municipalité invite les Conseillères et Conseillers communaux à accepter ce préavis.

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MIES

vu le préavis N° 01/2018 de la Municipalité concernant une demande de crédit pour travaux urgents d'assainissement et d'amélioration de la cuisine et des sanitaires à l'auberge communale de la Couronne

vu les rapports des Commissions des travaux et des finances,

attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**DECIDE**

- 1/ d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement et d'amélioration de la cuisine et des sanitaires,
- 2/ d'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 205'000.— TTC
- 3/ de prélever ce montant sur la trésorerie courante. Ce montant sera amorti sur une durée de 15 ans.

Le Syndic  
  
P.-A. SCHMIDT

La Municipalité  


La Secrétaire  
  
Y. HERNACH

Le Municipal responsable  
  
C. HILFIKER

